

DEPARTEMENT

Séance du 30 mars 2026

**BOUCHES DU RHONE**

L'an deux-mille-vingt-six et le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GESLIN Laurent, maire**.

Nombre de membres  
afférents au  
conseil municipal :  
En exercice : 15

**Présents :** Madame BAYEUL Julie, Monsieur RAMILSON Gilles, Madame BAZIN Natacha, Monsieur VILLERMY Jean-Louis, adjoints au maire.  
Monsieur FÉRAUD Didier, Madame VICTORIA Mélissa, Monsieur GARAGNON Julien, Madame TANGUY Laure, Monsieur FABRE Jérémie, Madame THOMAS Lauriane, Monsieur BIENTZ Florent, Monsieur GESLIN Arnaud.

Qui ont pris part  
à la délibération : 14

**Absents excusés :** Madame MAGNIER Christine (a donné procuration à Monsieur VILLERMY Jean-Louis), Madame BRETON Magali.

Date de la convocation :  
24 mars 2026

**A été nommé secrétaire de séance : Madame BAYEUL Julie**

Date d'affichage :

**Objet de la délibération : Approbation du budget primitif 2026**

Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil municipal, le budget primitif 2026 de la commune avec reprise des reports, qui se présenterait comme suit :

<b>- section de fonctionnement</b>	Dépenses :	797 587,08 €
	Recettes :	722 161,00 €
	Excédent 2025 reporté :	75 426,08 €
	<b><u>Total section fonctionnement :</u></b>	<b><u>797 587,08 €</u></b>
<b>- section d'investissement</b>	Dépenses :	866 680,86 €
	Crédits reportés :	560 265,34 €
	<b>Total :</b>	<b>1 426 946,20 €</b>
	Recettes :	1 121 723,80 €
	Crédits reportés :	392 845,50 €
	<b>Total :</b>	<b>1 514 569,30 €</b>
	Déficit 2025 reporté :	- 87 623,10 €
	<b><u>Total section investissement :</u></b>	<b><u>1 426 946,20 €</u></b>

Le conseil municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** et **ARRETE** le budget primitif 2026 de la commune comme décrit ci-dessus.

Vote : - Pour – 14 voix      - Contre – 0 voix      - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations  
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2026 24

Accusé de réception en préfecture  
013-211300579-20260330-2026-24-BF  
Date de réception préfecture : 15/04/2026